

Guide du parent



CAMP DE JOUR

Été 2009

TABLE DES MATIÈRES

A) PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CAMP DE JOUR

1. Importance de ce guide.....	2
2. Camp de Jour	2
3. Les lieux fréquentés	2
4. Activités.....	3
5. Service de surveillance.....	4
6. Cours de natation	5
7. Journée typique.....	5

B) LES FAÇONS DE PROCÉDER

8. Contrôle des départs à la fin de la journée	6
9. Habillement	6
10. Équipements requis pour une journée.....	7
11. Horaire de la baignade	7
12. Boîte à lunch	7
13. Projet <i>bouge de là!</i>	8
14. Micro-ondes	8
15. Si vous êtes en retard pour le Camp de jour ?	8
16. Rassemblement.....	8

C) INFORMATIONS POUR LES PARENTS

17. Mesures disciplinaires	9
18. 125 ^e Rue fermée.....	10
19. Ratio des groupes d'âge.....	10
20. Formation du personnel versus la sécurité ?	10
21. Relevé 24	10
22. Autorisation photos.....	11
23. Nouveautés 2009.....	11
24. Réunion d'information pour les parents.....	12

1. Importance de ce guide

Ce guide a été conçu afin de répondre à toutes vos interrogations concernant le Camp de Jour. Si vous avez d'autres questions après la lecture de ce guide, n'hésitez pas à nous contacter. Si vous avez des commentaires ou suggestions, n'hésitez surtout pas à nous en faire part, car vos remarques permettent d'améliorer notre service.

Nous vous souhaitons, à vous et à vos enfants, un bel été en notre compagnie!

2. Camp de Jour

Le Camp de Jour est un endroit où les enfants de 5 à 12 ans vivent, pendant 7 semaines, une série d'activités plus enrichissantes les unes que les autres. C'est la place des enfants pour l'été! On apprend, on s'amuse, on réalise des projets, on fait du sport, on bricole et on fait des expériences scientifiques. Bref, on se surpasse de jour en jour!

Cet été, c'est sous la thématique « **Boom!** » que l'équipe du Camp de Jour accueillera les enfants qui désirent vivre une expérience inoubliable!

En tant que parents, vous serez d'ailleurs invités à être des nôtres lors des sorties. Cependant, votre présence sera sollicitée en temps et lieu.

3. Les lieux fréquentés

Tous les groupes d'âge couvrent les territoires suivants, de là l'importance d'avoir de bonnes espadrilles :

- Centre Culturel (piscine et salle Armand-Berberi)
- Espaces verts autour du Centre Culturel
- Terrains de tennis
- Sentier plein air (boisé sud et nord)
- Aréna de Beauceville (chambre des joueurs et stationnement)
- École De Léry-Mgr-De Laval (gymnases, terrain de balle et cour extérieur)
- Île Ronde
- Polyvalente St-François (gymnase)
- Terrain de soccer
- Terrain d'athlétisme
- Stationnement des autobus (sous le débarcadère)

4. Activités

Tous les groupes d'âge auront la chance de toucher aux catégories d'activités suivantes :

- Baignade 2 fois par semaine
- Loisirs scientifiques, artistiques et sportifs
- Grands jeux
- Jeux coopératifs
- Excursions en forêt



Les 5-6 ans et les 7-8 ans

Les activités des 5 à 8 ans représentent toutes les catégories mentionnées plus haut.

Les 9-12 ans sportifs

En ce qui concerne les activités des groupes sportifs, ces derniers font du sport de façon plus intensive que les autres groupes. Durant les 7 semaines, ils exerceront divers sports comme par exemple :

Soccer	Touch-football	Baseball
Athlétisme	Basketball	Kin-ball
Tennis	Volley-ball	Badminton
Hockey intérieur	Jeux de ballons	Vélo



En plus d'expérimenter les autres catégories d'activités mentionnées plus haut. Il est à noter que **si votre enfant ne participe pas aux activités, nous nous réservons le droit de faire des transferts de groupes ou de l'expulser.**

Les 9-12 ans artistiques

Le caractère des activités du groupe des artistiques est différent et unique. Ce groupe explore davantage des activités comme :

Théâtre	Expression artistique	Peinture
Danse	Dessins	Ombres chinoises
Bricolage	Activités scéniques	Création d'objets
Horticulture	Art dramatique	Improvisation



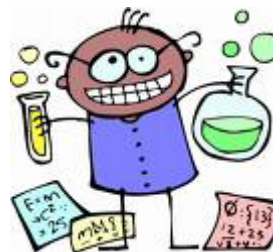
En plus d'expérimenter les autres catégories d'activités mentionnées plus haut. Il est à noter que **si votre enfant ne participe pas aux activités, nous nous réservons le droit de faire des transferts de groupes ou de l'expulser.**

Les 9-10 ans et les 11-12 ans explorateurs

En fait, les activités des explorateurs se définissent autour du loisir scientifique. Cependant, les enfants auront la chance de pratiquer leurs sports favoris ainsi que de développer leur créativité pour réaliser des oeuvres artistiques. Ce groupe explore davantage des activités comme :

Expériences scientifiques
Fabrication d'objet
Jeux de rôle
Variété de sports

Improvisation
Jardinage
Arts plastiques
Plein air



5. Service de surveillance

Le service de surveillance a été mis sur pied pour vous, afin de vous aider à faire concorder votre horaire avec celui du Camp de Jour.

IMPORTANT: Si votre enfant n'est pas inscrit au service de surveillance, il n'y a pas droit et n'est pas sous la responsabilité de la Ville de Beauceville.

Voici les choses que vous devez connaître et respecter pour le service de surveillance:

- Ce service en est un de surveillance seulement.
- En tout temps, vos enfants doivent demeurer à l'endroit décidé par les personnes du service de surveillance. Ainsi, les parents ne sont pas supposés attendre après leurs enfants.
- **Toutes les règles du Camp de jour s'appliquent au service de surveillance.**
 - **Contrôle des départs à la fin de la journée** (voir p. 6)
 - **Mesures disciplinaires** (voir p. 9)

Horaire du Service de surveillance

7h00 à 9h00
15h30 à 17h30

- Après 17h30, des frais de 2 \$ par tranche de 5 minutes de retard vous seront facturés.

Endroits du service de surveillance

<u>5-8 ans :</u>	<u>École de Léry</u>	➤	<u>Gymnase Léry</u>
<u>9-12 ans :</u>	<u>Polyvalente St-François</u>	➤	<u>Gymnase PSF</u>

6. Cours de natation

Ce sont les responsables du service de surveillance qui reconduiront, à pied les enfants de 5-8 ans et en taxi les enfants de 9-12 ans, au Centre Culturel, à leurs cours de natation et les rapporteront auprès de leur groupe, à la fin dudit cours. Pour ceux qui iront à la Polyvalente, le taxi sera offert pour le transport. Veuillez prendre note que l'employé qui accompagne l'enfant ne pourra pas l'aider à se changer. Ce dernier se doit d'être autonome.

7. Journée typique

7h00 : **Service de surveillance**

5-6 ans et 7-8 ans:

École Léry (Gymnase Léry)

9-10 ans et 11-12 ans:

Polyvalente St-François

9h00 : **Rassemblement**

Les enfants qui ne fréquentent pas le service de surveillance doivent arriver environ à cette heure, car la personne responsable du service de surveillance rassemble les enfants en groupe d'âge avant le début des activités. Normalement, les animateurs présentent un sketch pour débiter la journée, en lien avec la thématique. Enfin, on termine en chantant notre chanson de Camp de Jour.

9h15 : **Début des activités**

Les animateurs prennent les présences et les activités commencent.

10h30 : **Collation:** On prend une pause d'une quinzaine de minutes le temps, afin de reprendre des forces pour poursuivre nos activités.

12h00 : **Dîner**

12h45 : **Reprise des activités :** Baignade libre selon l'horaire (voir p.7)

14h15 : **Collation:** On prend une pause d'une quinzaine de minutes le temps, afin de reprendre des forces pour poursuivre nos activités.

15h30 : **Fin des activités** - Contrôle des départs

Début du service de surveillance

17h30 : **Fermeture de l'École de Léry et de la Polyvalente St-François.**

B) LES FAÇONS DE PROCÉDER

8. Contrôle des départs à la fin de la journée

Le départ des enfants est contrôlé de la façon suivante afin d'éviter de malheureuses situations:

- 15h30, la personne qui viendra chercher vos enfants doivent se présenter au responsable du service de surveillance et attendre que cette dernière vérifie si elle est bel et bien autorisée à venir les chercher.
- Les personnes autorisées à venir chercher vos enfants sont seulement celles que vous aurez inscrites sur la fiche d'inscription. **Donc, il sera important que le nom du père, de la mère et des personnes autorisées soient inscrits sur cette fiche.** Si une autre personne que celles inscrites sur la fiche d'inscription devait venir chercher vos enfants, vous devez nous en aviser, sinon nous refuserons de laisser partir vos enfants avec cette personne et ce , même si vos enfants la connaisse très bien.
- Les parents devront eux aussi se soumettre à cette procédure, car vous comprendrez qu'il sera impossible pour le responsable du service de surveillance de connaître tous les parents de tous les enfants. Donc, vous donnez votre nom, la vérification sera faite et vous pourrez ensuite partir. C'est le même principe qu'au Service de garde de l'École De Léry-Mgr-De Laval.
- Vos enfants seront autorisés à partir à pied ou à bicyclette à 15h30 seulement si vous l'avez indiqué sur la fiche d'inscription. Ils devront, avant de partir, donner leur nom à la personne responsable du service de surveillance pour qu'elle fasse la vérification et qu'elle donne son autorisation.

9. Habillement

Au Camp de Jour, on bouge beaucoup. Alors, il faut être confortable!

Habillement suggéré pour confort garanti toute la journée :

- Culottes courtes à mi-cuisse
- Gilet à manches courtes
- Coton ouaté
- Espadrilles
- Casquette et/ou foulard de tête



Ce qui est interdit:

- Camisoles
- Jupes et robes
- Sandales
- Vêtements aux messages négatifs (allusion à l'alcool, aux drogues, à des messages obscènes ou violents)
- Gilets courts (bedaine)

N.B.: Si votre enfant arrive habillé de telle sorte, les mesures disciplinaires entreront en vigueur.

10. Équipements requis pour une journée

- Vêtements sport
- Espadrilles
- Sac à dos
- Gourde d'eau (bien identifiée)
- Dîner
- 2 collations
- Costume, casque et serviette de bain (voir horaire ci-dessous)
- Crème solaire FPS 30
- Insecticide (ex.: «OFF»)
- Imperméable et/ou parapluie (pratique pour les journées de pluie)

Merci d'identifier TOUT le matériel de vos enfants, ce petit geste pourrait vous éviter bien des recherches dans les objets perdus.

11. Horaire de la baignade

Chaque semaine, les jeunes ont la chance de se rafraîchir dans la piscine Yvan-Cliche. Les périodes de baignade sont de 60 minutes. Voici l'horaire de la baignade :

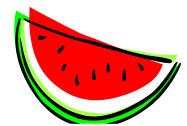
De 13h30 à 14h30	
Lundi et mercredi :	5 à 8 ans
Mardi et jeudi :	9 à 12 ans



12. Boîte à lunch

Comme vos enfants demeurent au Camp de Jour toute la journée, il est primordial que vous leur fournissiez de quoi tenir durant toutes leurs activités.

- Au moins deux jus de fruits et une bouteille d'eau froide :
 - ✓ Faites-la congeler la veille, elle conservera sa fraîcheur;
 - ✓ N'oubliez pas de la nettoyer chaque jour avec une goutte de savon.
- Nourriture santé, c'est-à-dire de bonnes collations (fruits, barre tendre) et un repas principal.
- Puisque aucune boîte à lunch ne pourra être réfrigérée, utilisez un «**ICE PACK**», il permet de garder le lunch au frais pendant une partie de la journée.
- Pas de contenant de verre (la sécurité avant tout).
- Nous ne vérifions pas le contenu de chacune des boîtes à lunch.





13. Projet bouge de là!

Le mercredi matin, pendant les 7 semaines du Camp de Jour, 4 animateurs de *Bouge de là* viendront passer l'avant-midi dans nos groupes, c'est-à-dire qu'ils seront répartis dans chacune des tranches d'âge (5-6 ans, 7-8 ans, 9-10 ans et 11-12 ans).

14. Micro-ondes

Afin d'éviter les files d'attente interminables aux micro-ondes, chaque enfant peut faire chauffer son lunch 2 journées par semaine. Les micro-ondes seront situées à l'aréna.

N.B. : L'horaire des micro-ondes (repas chauds) est le lundi et le mercredi pour les 5-8 ans ainsi que le mardi et le jeudi pour les 9-12 ans (même horaire que celle de la baignade)

Voici l'horaire des dîners chauds :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Mardi et jeudi : 9 à 12 ans (tous)• Lundi et mercredi : 5 à 8 ans (tous) |
|---|

15. Si vous êtes en retard pour le Camp de jour ?

Lorsque que vous amenez votre enfant au Camp de jour, le matin ou le midi, assurez-vous qu'il soit bel et bien dans son groupe avant de retourner à la maison. Lorsqu'il y a un retard, il arrive souvent que le groupe en question ne soit plus à l'endroit prévu et que votre enfant ne le retrouve pas. C'est la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant soit bel et bien dans son groupe.

16. Rassemblement

École de Léry pour les 5-6 ans et les 7-8 ans

Le gymnase de cette école est l'endroit où se rassemblent toujours les jeunes de 5 à 8 ans, que ce soit au début de la journée ou à la fin. Ils y déposent leurs effets personnels. Leur service de surveillance est également à cet endroit.

Polyvalente St-François pour les 9-10 ans et les 11-12 ans

Le gymnase de cette école est l'endroit où se rassemblent toujours les jeunes de 9 à 12 ans, que ce soit au début de la journée ou à la fin. Ils y déposent leurs effets personnels. Leur service de surveillance est également à cet endroit.

17. Mesures disciplinaires

Au Camp de jour, il y a un Code de vie que tout le monde doit respecter.

Les parents ou tuteurs des enfants qui ne respecteront pas ce Code en seront avisés. S'il n'y a pas d'amélioration, il y aura un premier avis disciplinaire écrit. Si la situation continue, un deuxième avis disciplinaire écrit sera émis et l'enfant sera exclu du Camp de Jour de 2 à 5 jours (sans remboursement).

Finalement, si ce moment de réflexion à la maison n'a pas porté fruit, nous nous verrons dans l'obligation d'exclure l'enfant du Camp de jour pour le reste de l'été selon les procédures de remboursement de la Ville de Beauceville.

En tout temps, un enfant présentant un comportement inadéquat peut se voir refuser la participation à une activité spéciale. Selon la gravité du problème, certaines mesures disciplinaires peuvent être accélérées.

Le but de ces mesures est de permettre à l'ensemble des participants de passer un bel été en profitant au maximum de leurs journées d'activités et de pouvoir S'AMUSER en toute sécurité.

Code de vie

Il est entendu que, comme je suis inscrit(e) au Camp de Jour ...

1. Je respecte les règles de mon animateur et de l'organisation du Camp de Jour.
2. Je participe activement aux activités.
3. Je respecte les autres par mes paroles et mes actes.
4. Je respecte tout le matériel mis à ma disposition.
5. Je circule à pied durant le jour, sur les terrains du Camp de Jour.
6. Je ne quitte jamais mon groupe à moins d'avoir l'autorisation de mon animateur.
7. Je circule calmement dans les édifices que je fréquente.
8. Je respecte la tenue vestimentaire.
9. À la fin de la journée, j'attends que la personne responsable ait contrôlé mon départ avant de partir avec la personne qui vient me chercher.

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de ...

- Sacrer
- Crier des noms
- Me sauver (fugue)
- Pousser les autres
- Tirer des roches ou autres objets
- Amener des jeux électroniques
- Porter des chandails courts (bedaine)
- Utiliser un langage ou faire des gestes à caractère sexuel.
- Il est interdit d'apporter des jouets ou des animaux de la maison.
- Être arrogant envers les animateurs
- Mentir
- Être un leader négatif (attitude négative)
- Refuser de participer à une activité
- Porter des robes ou des jupes
- Porter des camisoles sans manches
- Porter des sandales

C) INFORMATIONS POUR LES PARENTS

18. 125^e Rue fermée

Pendant la période estivale, du 29 juin au 14 août 2009, la 125^e Rue sera fermée autour du Centre Culturel, entre 8h00 et 16h00, pour la sécurité des enfants qui se trouvent dans ce secteur.

19. Ratio des groupes d'âge

Le ratio animateur / enfants pour la programmation spéciale estivale que nous utilisons pour le Camp de Jour est d'approximativement de 1 animateur pour 15 enfants.

Ce ratio est établi en tenant compte d'un certain pourcentage d'absence et afin d'assurer la sécurité des participants. Cependant, il y a présence d'assistants-animateurs durant les quatre premières semaines.

20. Formation du personnel versus la sécurité ?

Tous nos animateurs possèdent une formation en secourisme et portent toujours sur eux une trousse de premiers soins ainsi qu'un radio portatif. Ils peuvent rejoindre la direction en tout temps. De plus, nos animateurs ont suivi une formation en loisir d'été (Groupe Saveur de l'URLS) leur permettant d'être sensibilisés à l'animation auprès des jeunes et aux soucis que les parents pourraient avoir face à leur travail.

Les animateurs sont au courant des maladies, allergies ou particularités que votre enfant pourrait avoir, *si vous l'avez indiqué sur le formulaire d'inscription.* **Si nous devons administrer un quelconque médicament à votre enfant, vous devez remplir une fiche spéciale nous autorisant à le faire.** Vous allez remplir cette fiche lors de votre inscription dans notre service.

À la piscine, en plus des animateurs, vos enfants sont surveillés par des professionnels de la sécurité aquatique, soit les surveillants sauveteurs qui sont formés par la Société de Sauvetage.

21. Relevé 24

Le relevé 24 est un formulaire que notre organisation doit **obligatoirement** remplir. Ce dernier est **déductible d'impôt** pour les frais de garde d'enfants. Nous vous remettons un relevé 24 par famille. Celui-ci contient tous les renseignements dont le gouvernement a besoin, c'est pourquoi nous vous demandons le **numéro d'assurance sociale (NAS) du parent payeur.**

Nous vous remettons en février deux copies de relevé 24 : une 1^{ère} que vous enverrez avec votre déclaration de revenus et une 2^e que vous conserverez à la maison.

22. Autorisation photos

Il se peut que nous prenions des photos de votre enfant durant les activités du Camp de Jour. Ces dernières seront utilisées uniquement à des fins informatives ou publicitaires reliées à notre Camp de Jour ou à des activités jeunesse, dans nos publications et documents et aussi dans des publications régionales de loisirs, s'il y a lieu. Si vous êtes en désaccord avec cette procédure, veuillez communiquer avec nous par courriel (loisirs2@ville.beauceville.qc.ca) ou par téléphone (418) 774-6252 #222.

23. Nouveautés 2009

Activités spéciales tout au long de l'été

Il y aura plusieurs sorties qui se dérouleront à l'extérieur du Camp de Jour. Toutes ces activités sont comprises dans les frais d'inscription, à l'exception du Village des sports de Valcartier et l'Éco-Parc de Lac-Étchemin. Pour que votre enfant puisse participer à cette sortie, vous devez avoir rempli la fiche à cet effet. **Les enfants qui auront reçu un ou des avis disciplinaires ne pourront peut-être pas y aller.**

Voilà les sorties pour l'été 2009 :

- | | |
|---|---------------------------------|
| ✓ Journée de fête et de jeux gonflables (5-12 ans) : | jeudi 2 juillet |
| ✓ Olympiades (inter-OTJ) : | vendredi 10 juillet |
| ✓ Éco Parc de Lac-Étchemin (5-8 ans) : | jeudi 16 juillet * |
| ✓ Village des sports de Valcartier (9-12 ans) : | jeudi 16 juillet ** |
| ✓ Grandeur nature à St-Victor (9-12 ans) : | lundi 20 juillet |
| ✓ Festivités western à St-Victor (5-8 ans) : | mercredi 22 juillet |
| ✓ Camping de nuit (5-12 ans) : | jeudi 30 et vendredi 31 juillet |
| ✓ Randonnée à vélo sur la piste cyclable (9-12 ans) : | vendredi 7 août |
| ✓ Parc des sept chutes (5-8 ans) : | vendredi 7 août |
| ✓ Kermesse Épluchette (5-12 ans) : | vendredi 14 août |

Légende

- * : Frais supplémentaire aux parents de : 20\$ (R) 24\$ (MRC) 26\$ (NR)
** : Frais supplémentaire aux parents de : 30\$ (R) 36\$ (MRC) 39\$ (NR)

«Vert Demain»  "Vert" demain

Dans le cadre du programme «Vert demain» de la Ville de Beauceville, cet été au Camp de Jour nos jeunes participeront aux activités spéciales suivantes en plus de maintenir des comportements écologiques et respectueux de l'environnement.

- Quiz vert
- Fabrication et exposition d'œuvres écologiques fabriqués à partir de matériaux recyclés



RÉUNION D'INFORMATION POUR LES PARENTS

Afin de commencer l'été du bon pied, vous êtes invités à une soirée d'information qui aura lieu:

Jeudi, le 11 juin 2009

**Au Centre Culturel 109, 125^e Rue à
Beauceville**

Salle Armand-Berberi

De 19h00 à 20h30

Cette soirée vous permettra d'être informé des procédures de l'organisation. Vous pourrez en profiter pour poser vos questions afin d'être rassuré sur nos façons de procéder. En plus, vous allez rencontrer les animateurs, les responsables du service de surveillance et les accompagnateurs de cet été. Cette soirée vous est fortement suggérée.

De plus, vous pourrez même faire votre inscription.

Nous vous attendons !